



CESER
champagne-ardenne

RAPPORT & AVIS

25 Octobre 2013

Développer le tourisme de patrimoine en Champagne-Ardenne

Une région d'histoire tournée vers l'avenir

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------|----------|
| SOMMAIRE | 1 |
|-----------------------|----------|

| | |
|-------------------------|----------|
| LA DÉMARCHE..... | 3 |
|-------------------------|----------|

| | |
|--------------------------|----------|
| INTRODUCTION..... | 4 |
|--------------------------|----------|

| | |
|---|----------|
| I. QUELLE IDENTITÉ POUR LA CHAMPAGNE-ARDENNE : L'INDUSTRIE AU CŒUR D'UNE RÉGION AGRICOLE ? | 5 |
|---|----------|

| | |
|---|----------|
| II. DE LA DIVERSITÉ NAÎT LA RICHESSE : UN PATRIMOINE TROP SOUVENT MÉCONNU, A DÉCOUVRIR | 8 |
|---|----------|

| | |
|--|----------|
| A) Le paysage patrimonial champardennais | 8 |
| 1) Le patrimoine naturel..... | 8 |
| a) <i>Des espaces riches et variés</i> | 8 |
| b) <i>La géologie</i> | 9 |
| c) <i>La forêt</i> | 9 |
| 2) Le patrimoine religieux | 10 |
| a) <i>Le vitrail</i> | 10 |
| b) <i>La sculpture</i> | 11 |
| c) <i>Les édifices religieux</i> | 11 |
| d) <i>Le patrimoine monastique</i> | 11 |
| e) <i>Les Templiers</i> | 12 |
| 3) Le patrimoine industriel | 12 |
| a) <i>De nombreux sites</i> | 12 |
| b) <i>Le succursalisme</i> | 13 |
| 4) Les lieux de mémoire et le patrimoine militaire | 13 |
| 5) Le patrimoine informel..... | 14 |
| a) <i>Le patrimoine littéraire, les personnalités natives de Champagne-Ardenne</i> | 14 |
| b) <i>La main et l'outil : ouvriers, artisans et paysans</i> | 15 |
| c) <i>Le vin</i> | 15 |
| d) <i>La gastronomie</i> | 16 |

| | |
|--|-----------|
| B) La Champagne-Ardenne labellisée | 17 |
| 1) Les labels nationaux patrimoniaux | 17 |
| a) Le label « Parc Naturel Régional » – PNR..... | 17 |
| b) Le label « Forêt d'Exception » | 17 |
| c) Le label « Jardin remarquable »..... | 17 |
| d) Le trophée du « département fleuri » | 18 |
| e) Le label « Vignobles et découvertes » | 18 |
| f) Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire | 19 |
| g) Le label « Petites cités de caractère » | 19 |
| h) Le label « Patrimoine XX ^{ème} siècle » | 20 |
| 2) Les labels internationaux | 20 |
| a) Le label « Patrimoine mondial de l'Humanité » (UNESCO) | 20 |
| b) Le label « Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité » (UNESCO)..... | 21 |
| c) Le label "Registre Mémoire du Monde" de l'UNESCO..... | 21 |
| d) Le label « Patrimoine européen » | 22 |
| 3) Les Maisons des Illustres | 22 |
| 4) Les restaurants réputés | 23 |

| | |
|-------------------|-----------|
| AVIS | 25 |
|-------------------|-----------|

| | |
|--|-----------|
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS | 29 |
|--|-----------|

| | |
|---|-----------|
| BIBLIOGRAPHIE - SITOTHEQUE | 30 |
|---|-----------|

| | |
|---------------------|-----------|
| ANNEXES..... | 31 |
|---------------------|-----------|

| | |
|---|----|
| Annexe 1 Composition du Groupe de travail | 32 |
| Annexe 2 Les personnes auditionnées..... | 33 |
| Annexe 3 Les critères d'évaluation..... | 35 |

LA DÉMARCHE

Lors de sa réunion du 03 mai 2012, le Bureau du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional – CESER – a décidé d’engager une réflexion sur *le tourisme en Champagne-Ardenne*.

Dans un premier temps, l’étude a porté sur le tourisme de mémoire en s’appuyant sur 2014, année anniversaire des premiers événements de la Grande Guerre, mais aussi de la Campagne de France de 1814. Un rapport d’étape a été réalisé et a été validé en séance plénière, le 7 décembre 2012. Il faisait ressortir des préconisations à destination de la Région en rapport avec son rôle dans les célébrations du centenaire de la Grande Guerre en 2014. Dans ses conclusions, le Ceser proposait « d’utiliser les commémorations comme tremplin pour un développement du tourisme de mémoire et plus généralement du tourisme régional et interrégional ».

Dans une seconde étape, cette étude est consacrée au développement du tourisme en Champagne-Ardenne dans l’ensemble de ses dimensions patrimoniales. Notre région présente en effet de nombreux atouts pour développer l’industrie du tourisme par la valorisation de son patrimoine et de son histoire, constitutifs de son identité.

Ces travaux ont été confiés à un groupe de travail composé de quinze membres (cf. Annexe 1 page 33).

La Champagne-Ardenne dispose d’atouts incomparables : richesses naturelles, architecturales, culturelles, historiques et patrimoniales qui placent la Région aux racines de l’Histoire de France et de l’Europe. Le patrimoine religieux y est important et de qualité avec notamment quatre cathédrales, dont celle de Reims, inscrite par l’Unesco au Patrimoine Mondial de l’Humanité, douze abbayes cisterciennes, une statuaire renommée, des églises à pans de bois...

Des personnages illustres ont marqué leurs époques et inspiré les lieux : Jeanne d’Arc, Napoléon Bonaparte, Rimbaud, Bachelard, le Général De Gaulle, et bien d’autres encore.

Des paysages divers et remarquables constituent un patrimoine naturel certes à préserver mais surtout à valoriser, à l’exemple de la candidature à l’Unesco des paysages du champagne.

De nombreux sites de mémoire militaire témoignent de l’histoire tourmentée de la région : L’Argonne, les Ardennes avec les régions limitrophes et la Belgique, Reims et les autres sites de la bataille de la Marne. Nous en avons parlé dans l’étude précédente.

Ce patrimoine doit permettre de développer le tourisme qui souffre aujourd’hui d’un manque de coordination, d’organisation et de déploiement ainsi que de valorisation des sites possibles. La Région peut être le vecteur de synergie entre les acteurs, le coordinateur pour un développement du tourisme en Champagne-Ardenne.

INTRODUCTION

En France, l'invention du patrimoine date de la Révolution Française et a d'emblée correspondu à une idée particulière de la Nation Française, dont l'identité a tout de suite été pensée comme une notion avant tout culturelle. L'identité française est subjective et est construite à partir de valeurs symboliques. Le patrimoine a donc, dès cette époque, été conçu comme un outil de connaissances et d'identité, un outil de construction de l'identité.

En France, la construction de la notion de patrimoine est avant tout un fait institutionnel. Il a très tôt donné le "sentiment public de l'art", considéré comme un bien inaliénable (donc sans valeur marchande) de la Nation. Pour autant, la notion de patrimoine s'est considérablement enrichie et recouvre aujourd'hui des conceptions très diverses, et, il faut le souligner, qui ne sont pas partagées par tous les pays dans des aires culturelles différentes de la nôtre, avec un rapport au temps, au passé et au sacré différent. C'est ainsi que la notion de patrimoine recouvre, dans sa définition de l'UNESCO, des acceptions telles que patrimoine matériel, immatériel, folklorique, paysages, monuments et sites, lieux de mémoire, et même le patrimoine enfoui. Cette diversification du patrimoine est en accord avec les propos de Monsieur André Micoud¹ qui, dans ses travaux de sociologie, développe la notion de patrimonialisation conçue comme *"l'ensemble des processus de collecte et de valorisation qu'à un moment particulier, un collectif social particulier décide de sortir du commerce ordinaire des choses, pour leur donner un statut particulier d'objets emblématiques de son identité dans le temps"*. Dans une approche complémentaire, les travaux de la géographe, Madame Maria Gravani-Barbas² montrent que *"le patrimoine est facteur d'appartenance à un territoire urbain"*, renforçant du même coup l'idée que la géographie du tourisme et la géographie urbaine sont dans une interférence croissante favorisant l'essor d'un traitement géographique du patrimoine. Au-delà, il est important de considérer que la géographie du patrimoine entre en relation avec la géographie de la mondialisation. Il y a une réelle mondialisation du patrimoine : un moment du monde, un morceau du monde. Ne serait-il pas opportun de déterminer des axes patrimoniaux pour la Champagne-Ardenne ? Il serait ainsi possible de considérer le territoire régional avec son patrimoine diversifié dans un ensemble qualifié de « patrimondialisation »³. Le patrimoine, conçu comme une transversalité sociale, devient une richesse territoriale.

¹ André Micoud, sociologue, directeur de recherche au CNRS.

² Maria Gravani-Barbas, Directrice de l'Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme – IREST à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

³ Le « sang » et le « sol ». Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain- Maria Gravani-Barbas.

I. QUELLE IDENTITÉ POUR LA CHAMPAGNE-ARDENNE : L'INDUSTRIE AU CŒUR D'UNE RÉGION AGRICOLE ?

La géographie et l'histoire peuvent offrir une vision contradictoire de la Champagne-Ardenne mais ce n'est qu'une apparence. Historiquement, la Champagne est territorialement identifiée depuis au moins quatre siècles. Son identité historique est donc ancienne, mais son identité géographique et administrative est plus récente avec la création du département des Ardennes à la Révolution française et la construction des régions administratives en 1963.

L'histoire dégage des lignes de force de son identité.

On oublie souvent que Reims, province romaine, fut la métropole de la Gaule Belgique seconde.

Région de passage, la Champagne-Ardenne s'est inscrite dans la construction de la France et de l'Europe. Dès le moyen-âge, la Champagne est à l'interface des deux grandes zones commerciales des Flandres et de l'Italie du Nord avec les grandes foires de Champagne, participant ainsi à la construction de la dorsale européenne.

Très tôt, elle a été *une zone de production agricole* favorisée par les grands défrichements dus à un monachisme très actif. Paysage des grandes plaines et des vins de champagne, mais aussi maintien de forêts importantes trouvent leur origine dans ces temps anciens. Aujourd'hui grandes cultures céréalières, betteraves et luzerne sont des marqueurs du paysage agricole, source d'une activité industrielle dynamique (pôle de compétitivité « Industries et agro-ressources »).

Terre industrielle, la Champagne-Ardenne a été précurseur dans le travail du textile, par exemple le drap de Reims, si prisé au moyen-âge et échangé sur les foires de Champagne, mais aujourd'hui oublié. Terre de métallurgie : la fonderie dans les Ardennes et la forge en Haute-Marne sont de très vieilles industries qui ont marqué à la fois l'histoire et les paysages, sans oublier l'industrie du verre.

Ainsi, la Champagne-Ardenne faisait le lien entre le nord et le sud par ses routes commerciales. *Terre de passage est-ouest*, la Champagne-Ardenne a connu de nombreuses invasions quelles qu'elles soient. La Champagne-Ardenne a donc été *une terre de combat* mais, et c'est sans doute remarquable, c'est aussi *une terre de réconciliation*.

La mémoire paysanne et ouvrière est constitutive de l'identité champardennaise : musée de l'Ardenne à Charleville, musée de l'outil et de la pensée ouvrière à Troyes, expositions temporaires, musées et collections.

Les femmes et les hommes célèbres de Champagne-Ardenne ne sont pas toujours identifiés au niveau national comme des champenois mais, pour autant, ils participent à l'identité de la région pour ses habitants.

Les marqueurs historiques sont donc nombreux dans les paysages : des couvents aux grandes cathédrales, des grands moulins aux caves de Champagne, des châteaux-forts aux cimetières militaires.

La plupart de ces éléments constitutifs de l'identité de la Champagne- Ardenne ont présidé à la construction du logo de la Région Champagne-Ardenne, peut être méconnu (cf. son origine et son sens en bas de page).

Ces lignes de forces devraient permettre de valoriser plusieurs thèmes fédérateurs : guerre et paix, les passages du commerce, la mémoire paysanne et ouvrière, le patrimoine industriel.

Paroles d'acteur :

La Champagne-Ardenne est une terre de passage : des Huns à la seconde guerre mondiale, et d'échange.

La Champagne-Ardenne est une terre de passage (liée aux événements historiques). Elle est également une sorte d'interface au plan national, entre les régions françaises, et au plan européen. Pendant longtemps, elle a été une zone frontière. Interface commerciale, industrielle mais aussi de conflits.

La Champagne-Ardenne est riche d'événements qui peuvent être considérés comme des éléments fondateurs de la France.

L'identité de la Champagne-Ardenne passe aussi par la valorisation de son patrimoine industriel, notamment métallurgique.

Connaître et valoriser le patrimoine est une action nécessaire mais insuffisante pour participer au mouvement mondial de métropolisation dans lequel l'industrie du tourisme est une activité incontournable qui participe de la « patrimonialisation ».

Valoriser le patrimoine et développer le tourisme constituent l'axe de développement des territoires dans lequel la Région doit résolument s'engager.

RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE



La création du logo a été inspirée par une forme traditionnelle très présente en Champagne-Ardenne. Motif d'architecture, cette rosace à quatre pétales, ou quadrilobée, orne de nombreux monuments religieux de la région.

Dessinant deux cœurs entrelacés, c'est également un symbole d'alliance entre les composantes historique, culturelle, économique, territoriale et humaine de la Champagne-Ardenne.

Les quatre lobes de ces deux cœurs traduisent la réunion des quatre départements qui la composent : les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne.

Le jaune évoque le champagne, les plaines céréalières, les ors des sacres royaux..., tandis que le cœur vert exprime les grands espaces naturels, les forêts, la richesse des productions végétales...

À RETENIR

UNE VISION EN APPARENCE CONTRADICTOIRE DE LA CHAMPAGNE-ARDENNE

- l'identité historique de la Champagne-Ardenne est ancienne (depuis au moins quatre siècles),
- son identité géographique est récente (création du département des Ardennes à la Révolution française et construction des régions administratives en 1963).

L'HISTOIRE DÉGAGE DES LIGNES DE FORCE DE SON IDENTITÉ

La Champagne-Ardenne est :

- une région de passage. La Champagne-Ardenne s'est inscrite dans la construction de la France, de l'Europe et de la dorsale européenne. Elle a été, dès le moyen-âge, à l'interface de la zone commerciale des Flandres et de l'Italie du Nord avec les grandes foires de Champagne,
- une zone de production agricole, viticole,
- une terre industrielle. La Champagne-Ardenne a été précurseur dans le travail du textile (draperie de Reims, bonneterie de Troyes) et de la métallurgie (forges et fonderies des Ardennes et de la Haute-Marne),
- une terre de combat. La Champagne-Ardenne a connu de nombreuses invasions, elle a été le théâtre d'importantes batailles (Valmy en 1792, Sedan en 1870, de la Marne durant la Grande Guerre),
- une terre de réconciliation. Le Général Charles de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer ont scellé la réconciliation franco-allemande, le 8 juillet 1962, en assistant, ensemble, à une messe solennelle en la cathédrale de Reims.

L'identité champardennaise passe également par :

- la mémoire paysanne, artisanale et ouvrière,
- des femmes et hommes célèbres,
- des patrimoines de l'architecture à la gastronomie en passant par le vin.

II. DE LA DIVERSITÉ NAIT LA RICHESSE : UN PATRIMOINE TROP SOUVENT MÉCONNU, A DÉCOUVRIR

La région Champagne-Ardenne, théâtre au cours de l'histoire de faits majeurs, tant religieux que militaires ou politiques, offre un patrimoine historique et culturel exceptionnel. Il est constitué notamment de nombreux vestiges gallo-romains et de monuments de style gothique. La Champagne-Ardenne compte 602 monuments classés auxquels s'ajoutent 770 monuments inscrits, soit 1 372 édifices remarquables. La région détient ainsi 3,4% du patrimoine monumental protégé de la France métropolitaine, dont 4,3% du patrimoine classé et 3% du patrimoine inscrit. Pour la densité de ses monuments protégés, la Champagne-Ardenne se classe au 16^{ème} rang des régions françaises, mais elle se hisse à la 11^{ème} place dans la liste des monuments classés, à égalité avec les Pays de Loire, et derrière l'Aquitaine et la Picardie.

Haut lieu de la gastronomie française, la Champagne-Ardenne, réputée pour son champagne, abrite un terroir viticole de grande qualité (vins de la Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne). La grande diversité des paysages qui composent cette région offre un cadre idéal pour les activités sportives en plein air. Quant à son patrimoine architectural, berceau d'évènements historiques majeurs, il est remarquable par sa diversité et sa richesse.

A) LE PAYSAGE PATRIMONIAL CHAMPARDENNAIS

1) Le patrimoine naturel

a) *Des espaces riches et variés*

En Champagne-Ardenne, les espaces naturels sont riches et diversifiés. Ils se répartissent entre :

- les pelouses sèches des moutons et des orchidées. Les plus vastes se rencontrent dans les camps militaires situés au milieu des grandes cultures de Champagne crayeuse,
- les prairies humides à fleur d'eau. Elles sont constituées d'une végétation herbacée qui varie en fonction de la nature du sol (alluvions, sables...), de l'humidité du sol et des quantités d'apports nutritifs naturels ou artificiels. Elles sont localisées dans les grandes vallées (Meuse, Chiers...), dans les petites vallées inondables (vallée de l'Armanche, de l'Héronne...) et dans les vallons et dépressions (Beval, Lusigny ...),
- les tourbières et marais. Selon la nature du sous-sol et l'alimentation en eau, on distingue :
 - ✓ les marais et les tourbières acides. Ils sont présents dans le nord des Ardennes : plateau de Rocroi, gué d'Hossus et Sécheval...,
 - ✓ les marais et les tourbières alcalines. Ils sont localisés dans les grandes vallées alluviales et en Champagne crayeuse : Marault, St Gond...,
- les ruisseaux et les rivières. 10 000 kilomètres de cours d'eau parcourent la région, répartis entre le Bassin de la Seine à l'ouest (l'Aube, la Marne et leurs affluents), celui de la Meuse à l'est et celui de la Saône (l'Amance, l'Apance) au sud,
- les mares, étangs et les lacs réservoirs. La Champagne-Ardenne est riche de 30 000 hectares d'eau. Les principaux étangs se concentrent en Champagne humide (étangs de

Belval, d'Outines...) et dans certains massifs forestiers (forêts d'Orient, d'Épernay...). Quatre grands lacs réservoirs (le lac du Der, le lac d'Orient, le lac du Temple et d'Amance) couvrent une superficie de près de 10 000 hectares, régulent les débits de la Seine et de ses principaux affluents,

- les grottes et les carrières offrent les conditions idéales pour l'hibernation des chauves-souris. Elles se trouvent dans les régions de Chaumont, Bar-sur-Aube et Épernay et dans le nord des Ardennes avec les ardoisières.

b) La géologie

La région Champagne-Ardenne est bordée à l'ouest par les plateaux du Tardenois et de la Brie qui forment la cuesta d'Ile-de-France, allant de l'Oise au nord, à la Seine au sud. Elle est, dans sa partie centrale, occupée par les vastes plaines crayeuses ainsi que par la Champagne humide, zone déprimée s'étendant du nord au sud et dominée par la forêt et des espaces naturels où l'eau est omniprésente.

Dans sa partie est s'élèvent les masses de calcaire des Côtes des Bars et du plateau Barrois, parsemées de nombreuses grottes et de collines, typiques d'un relief karstique. Au nord s'étend le massif ardennais, ses vallons et ses forêts, tandis que le sud-est est occupé par le plateau de Langres, qui correspond à la ligne de partage des eaux entre les trois bassins de la Seine-Normandie, de Rhône-Méditerranée-Corse et de Rhin-Meuse.

La Seine, l'Aube, la Marne et la Meuse y prennent leur source.

Ainsi, la Champagne-Ardenne regroupe, au travers de ses quatre départements, de nombreuses richesses et curiosités géologiques :

- **l'Aube** (Alba en latin) qui a servi à qualifier un étage du Crétacé inférieur, "l'Albien de l'Aube" par sa richesse fossilifère,
- **la Haute-Marne** pour sa doline en formation "la fosse le prêtre" à Eurville, ses thermes avec Bourbonne-les-Bains, Saint-Dizier pour ses fossiles du jurassique ou encore la tuffière de Rolampont (cascade pétrifiante),
- **les Ardennes** pour ses magnifiques plis dévonniens de la réserve nationale de Vireux-Molhain : "mur des douaniers" à la frontière belge, présentant des trilobites ou encore les fossiles de l'oxfordien moyen à Sy : bivalve, gastéropodes, fossiles récifaux...,
 - **la Marne** pour ses nombreuses crayères utilisées pour la maturation du champagne et par exemple les caves de Fleury-la-Rivière "Cave aux Coquillages" creusées dans le Lutétien moyen et qui contiennent de nombreux gastéropodes fossiles dont un *Cerithium géant*, *Campanile giganteum* (taille proche du mètre).

c) La forêt

Les surfaces boisées, tant publiques que privées, composées essentiellement de feuillus, couvrent près de 26 % de la surface totale de la région, soit environ 660 000 ha, ce qui la place au quatrième rang des régions forestières de France. Elles offrent de nombreuses possibilités de randonnées balisées (pédestres, équestres et cyclistes) ainsi qu'un vaste territoire giboyeux attirant des chasseurs de toute la métropole, voire d'Europe.

Un musée lui est consacré à Renwez dans les Ardennes.

Quelques grandes forêts :

- Le Massif de l'Ardenne (08)

Cette immense forêt s'étire le long de la frontière belge, de la pointe de Givet à Sedan. Ses principales essences : le chêne rouvre, le hêtre, le bouleau et le charme dominant un sous-bois riche en fougères et genêts. Cette forêt froide et peu pénétrable est le refuge des cerfs, chevreuils et sangliers. Elle est également source de très nombreuses légendes.

- Le Massif forestier d'Argonne (08 - 51)

Ce massif de 46 000 ha est un des plus vastes de la région. Principalement peuplé de hêtres et de bouleaux, il sert également de refuges aux cerfs, sangliers et chevreuils. On peut y observer des cigognes noires et blanches, et la très rare pie-grièche à tête rousse dans les secteurs bocagers.

- La forêt d'Orient (10)

La forêt d'Orient est un massif forestier de 12 000 ha, pourvu principalement de chênes et de charmes. Elle est très riche en zones humides, mares et ruisseaux et abrite tout un peuple de grenouilles, crapauds, tritons et autres salamandres.

- La forêt d'Arc en Barrois et de Châteauvillain (52)

Cette grande forêt de chênes et de charmes, d'une superficie de 15 850 ha, contient de nombreuses clairières forestières revêtues de pelouses, ce qui permet à de nombreuses espèces de s'y épanouir.

Les activités liées au patrimoine naturel, tourisme cynégétique, tourisme sportif, tourisme ornithologique, tourisme halieutique, tourisme naturaliste contribuent à l'activité économique de la région.

Parole d'acteur :

Un patrimoine naturel riche, diversifié mais sans unité.

2) Le patrimoine religieux

a) *Le vitrail*

Région d'Europe la plus riche en vitraux anciens, la Champagne-Ardenne compte près de 2 000 verrières conservées dans 300 édifices civils et religieux. L'histoire du vitrail et de la peinture sur verre commence au moyen-âge et se poursuit jusqu'à nos jours. La Champagne-Ardenne offre un éventail complet des techniques et un savoir-faire remarquable propres aux verriers champenois au travers de ses 15 000 m² de vitraux anciens et contemporains dont 9 000 m² dans l'Aube, faisant de ce département le plus riche de France.

En région, les plus anciennes verrières conservées, datant du XIII^{ème} siècle, sont les chœurs de la basilique Saint-Rémi de Reims et de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Troyes (1 500 m² de vitraux). Celles datant de l'apogée du XVI^{ème} siècle sont auboises : les 1 042 baies de l'Aube (Troyes, Ervy-le-Châtel, les Riceys, Bar-sur-Seine, Mussy-sur-Seine...). Au lendemain des grands conflits du XX^{ème} siècle, période où la Champagne redevient un foyer contemporain de l'art du vitrail, on trouve les verrières de Marc Chagall à la Cathédrale Notre-Dame, de Maria Hélène Vieira da Silva à Saint-Jacques de Reims, de René Dürrbach à Notre-Dame-de-l'Espérance à

Mézières et, plus récemment, celles de David Tremlett à Villenauxe-la-Grande, inaugurées en 2005.

Une route touristique des vitraux permet de les découvrir. Elle révèle l'art du vitrail tel qu'il était conçu par l'école troyenne de peinture sur verre. Les œuvres datent du XIII^{ème} au XIX^{ème} siècle. La route des vitraux passe par l'Abbatiale de Montier-en-Der, puis les églises de Droyes, Châtillon-sur-Broué, Outines, Drosnay, Arrembécourt, Chasséricourt, Joncreuil, Bailly-le-Franc, Chavanges, Villeret, Lentilles, Puellémontier et Ceffonds.

Depuis 2013, la Champagne-Ardenne dispose d'une cité du vitrail à Troyes.

b) La sculpture

Au même titre que le vitrail, la sculpture champenoise est l'une des plus riches de France par sa variété et son abondance.

Depuis l'époque romane jusqu'au XIX^{ème} siècle, elle s'est exprimée dans les chantiers médiévaux de Reims (Abbaye Saint-Rémi, Cathédrale Notre-Dame), de Châlons-en-Champagne (Notre-Dame-en-Vaux), dans le foyer de la Renaissance à Troyes puis au travers de l'essor de l'art industriel en Haute-Marne (Fontes d'art d'Osne-le-Val).

La statuaire des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles est particulièrement remarquable dans les églises de l'Aube : mise au tombeau de Chaource, retables de Rumilly-les-Vaudes, de Lhuître et Géraudot. Dans la Marne, les églises conservent des objets d'une grande diversité : retables anciens du XIV^{ème} (Bréban), nombreuses Vierges à l'enfant et de très rares Christ en croix. Dans les Ardennes, on observe des fonts baptismaux romans en pierre de Tournai ou de Givet et une importante production de retables en marbre (XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle). On remarque, notamment à Chaumont, Colombey-lès-Choiseul, mais aussi dans l'Aube, à Bar-sur-Aube, les retables de Jean-Baptiste Bouchardon, sculpteur chaumontais du XVIII^{ème} siècle.

Le Musée du Cloître de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-en-Champagne (51) présente une remarquable collection de 55 statues-colonnes, avec des sculptures d'une qualité exceptionnelle, tant des chapiteaux que des colonnes.

c) Les édifices religieux

La Champagne-Ardenne compte notamment :

- 4 imposantes cathédrales : la cathédrale Saint Mammès à Langres, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Troyes, la cathédrale Saint Etienne à Châlons-en-Champagne, et la cathédrale Notre-Dame à Reims,
- des églises à pans de bois situées dans le Bocage Champenois et dans le nord-est aubois. Un itinéraire, « *le circuit des églises à pans de bois de Champagne* » permet de découvrir ces édifices datant du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle, restaurés et mis en valeur.

d) Le patrimoine monastique

Le monachisme a fait son apparition en Champagne-Ardenne au cours du VI^{ème} siècle. Parmi les abbayes célèbres de cette époque, on trouve celle d'Hautvillers où fut écrit et illustré le psautier dit d'Utrecht. Plus tard, cette abbaye sera rendue célèbre grâce à son moine cellérier Dom Pérignon. C'est après l'an 1000 que le plus grand nombre d'abbayes voit le jour en Champagne-Ardenne. De cette période, la Champagne-Ardenne conserve une douzaine d'abbayes

cisterciennes dont celles de Clairvaux, Morimond, Trois-Fontaines, Signy, Sept-Fontaines, Auberive qui furent très actives jusqu'à la Révolution Française.

e) Les Templiers

L'histoire de l'ordre du Temple est étroitement liée à l'histoire de la Champagne. C'est Hugues II de Payns, chevalier champenois, qui fut le fondateur et le premier maître de l'Ordre du Temple. C'est au concile de Troyes de 1129, que la règle de l'Ordre fut rédigée et adoptée sous l'égide de Saint-Bernard de Clairvaux à partir d'une milice appelée « les Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon ». Cet ordre avait pour mission de sécuriser le voyage des pèlerins affluant d'Occident depuis la reconquête de Jérusalem et de défendre les États latins d'Orient.

Le Saint Suaire était particulièrement vénéré par les Templiers, connu sous le nom de Suaire de Turin, la première mention documentée et non contestée de l'objet a eu lieu à Lirey en Champagne en 1357.

En 2012, le département de l'Aube a organisé diverses manifestations : une exposition sur le thème « *Templiers. Une histoire, notre trésor* », des conférences, des visites de sites emblématiques ..., pour faire découvrir l'esprit des premiers templiers.

3) Le patrimoine industriel

a) De nombreux sites

La forte tradition industrielle de la Champagne-Ardenne se traduit par la présence de nombreux bâtiments industriels, trop souvent à l'abandon suite aux mutations économiques, mais quelques fois valorisés.

Généralement, ils sont condamnés à la démolition du fait de leur taille et de la difficulté de les reconverter. L'inventaire a pour mission d'en garder la mémoire. Le recensement des sites industriels a commencé en 1997 pour la Haute-Marne, en 2002 pour la Marne, en 2004 pour l'Aube pour se terminer en 2009 pour les Ardennes. La Champagne-Ardenne est la 2^{ème} région, après Poitou-Charentes, à avoir réalisé son inventaire du patrimoine industriel.

Ont été repérés :

- 349 sites dans les Ardennes,
- 336 sites dans l'Aube,
- 253 sites dans la Marne,
- 242 sites en Haute-Marne.

L'Association pour le Patrimoine Industriel de la Champagne-Ardenne - APIC - a réalisé l'Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne. Il permet d'identifier ce patrimoine et de découvrir sa richesse. Il constitue un panorama des activités industrielles au travers des différentes époques : les industries minières et métallurgiques, textiles... et instruit les lecteurs sur des sites et des lieux industriels mais aussi sur la mémoire des savoirs et des savoir-faire. Il est conçu comme un guide mis à jour régulièrement par le service « culture » de la Région.

Diverses associations œuvrent pour la mise en valeur de ces sites et la mémoire des savoir-faire (hauts fourneaux de Dommartin-le-Franc, Sommevoire, Vendresse).

Paroles d'acteur :

Trois sites champardennais ont été choisis parmi les cinquante plus beaux sites du patrimoine industriel français :

- le Dijonval, manufacture de textile, fleuron de l'histoire industrielle française (Ardennes),
- les grands moulins de Nogent (Aube),
- le champagne de Castellane (Marne).

Le patrimoine industriel a tardé à être reconnu et à avoir une valeur propre. Il est la clé de compréhension du monde contemporain. Il est le travail des Hommes. Il est notre vie à tous.

b) Le succursalisme

Reims est le berceau des maisons à succursales.

La première maison d'alimentation à succursales multiples a été créée à Reims en 1866 par un ouvrier tisseur, Étienne Lesage. Elle prit le nom d'« Établissements Économiques des Sociétés Mutuelles de la Ville de Reims ». L'idée première de son fondateur était de faire profiter les membres adhérents aux sociétés mutuelles de prévoyance pour la retraite, d'une réduction du prix sur leurs achats courants, afin de leur permettre de régler leur cotisation et celle de leur famille. Comme les profits retirés des achats effectués par les membres ne couvraient pas les frais et les secours distribués, on étendit d'abord aux actionnaires, puis à tout le monde, le droit d'acheter dans les succursales.

A cela, les réactions s'enchaînent :

- les petits épiciers détaillants, après avoir longtemps souffert de la concurrence s'unissent en un groupement d'achats en commun,
- des maisons d'épicerie en gros de Reims, voyant leurs clients de détail diminuer, groupent leurs capitaux et fondent les « Docks Rémois » qui ont donné les succursales à l'enseigne du « Familistère »,
- les coopératives de consommation comme les Coopérateurs de champagne se créent,
- un épicier grossiste, M. Mignot, reprend à son compte une société d'alimentation « Notre-Dame de l'Usine », créée dans un but philanthropique et fonde les « Comptoirs Français »,
- un épicier détaillant, M. Modeste Goulet, et son épouse Eugénie Turpin, au milieu de cette effervescence, fonde en 1874 une société succursaliste spécialisée dans le commerce de détail, les « Goulet-Turpin », et installe, les uns après les autres, plusieurs magasins (jusqu'à 1 000 dans les années 1970).

Goulet-Turpin fut à l'origine de deux révolutions commerciales en France : la création du premier libre-service de France, à Paris (dans le XVIII^e arrondissement), le 6 juillet 1948 et du premier supermarché français, d'une surface de 550 m², « l'Express-Marché » de Rueil Plaine en région parisienne le 15 octobre 1958. Et avec eux, on assiste à l'arrivée du premier fast-food à Reims, en 1972.

4) Les lieux de mémoire et le patrimoine militaire

De nombreux lieux de mémoire existent sur l'ensemble du territoire régional et couvrent toutes les périodes historiques. Ils ont été répertoriés lors de la première phase des travaux du CESER sur le tourisme de mémoire « *La Champagne-Ardenne : une terre d'histoire qui se tourne vers l'avenir* ».

Par ailleurs, le patrimoine militaire (forts, musées, mémoriaux...) a été appréhendé dans l'étude précédemment citée au travers des circuits touristiques.

De l'époque gallo-romaine au XX^{ème} siècle, la Champagne-Ardenne possède un ambitieux patrimoine fortifié : notamment le Château de Sedan, la Cité de Langres, des églises en Thiérache ardennaise, les remparts de Rocroi, les forts Séré de Rivières dans la Marne (Fort de la Pompelle) et en Haute-Marne (par ex. le Fort de Cognelot).

La Champagne-Ardenne est riche en châteaux. Deux édifices remarquables, en Haute-Marne datent du XVI^{ème} siècle : les châteaux de Joinville et de Pailly.

Le XVII^{ème} siècle a vu la construction du château de Cirey-sur-Blaise (52) de Madame Emilie du Châtelet (femme de science du siècle des Lumières) où Voltaire résida longtemps.

Parmi ceux du XVIII^{ème}, on citera les châteaux de La Motte-Tilly (10), de Donjeux (52) et de Bazeilles (08).

5) Le patrimoine informel

a) Le patrimoine littéraire, les personnalités natives de Champagne-Ardenne

La Champagne-Ardenne est une terre qui a vu naître de grands noms des lettres françaises, tels que Chrestien de Troyes, Denis Diderot, Roger Caillois, René Daumal, Roger Gilbert-Lecomte, André Dhôtel, Arthur Rimbaud, Gaston Bachelard.

La région a vu naître bien d'autres personnalités. Parmi elles :

- Marguerite Bourgeoys, fondatrice de l'enseignement français à Montréal, 1620-1700 née à Troyes (10),
- Cabu, pseudonyme de Jean Cabut, dessinateur de bande dessinée et caricaturiste, 1938, né à Châlons-en-Champagne (51),
- Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, 1619-1683, né à Reims (51),
- Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de la ville de Montréal, 1612-1676 à la Neuville sur Vanne (10),
- Georges Danton, révolutionnaire, 1759-1794, né à Arcis-sur-Aube (10),
- Robert Debré, médecin pédiatre, 1882-1978, né à Sedan (08),
- Camille Flammarion, éditeur, 1842-1925, né à Montigny-le-Roi (52),
- Guillaume de Machaut, écrivain, 1300-1377, né à Machaut (08),
- Albin Michel, éditeur, 1873-1943, né à Bourmont(52),
- Robert de Sorbon, théologien, fondateur de la Sorbonne, 1201-1274, né à Sorbon (08),
- Jean-Baptiste Drouet, révolutionnaire, 1763-1824, né à Sainte-Ménéhould (51),
- André Isaac, dit Pierre Dac, humoriste et comédien, 1893-1975, né à Châlons-en-Champagne (51),
- Claude Nicolas Ledoux, architecte, urbaniste, 1736-1806, né à Dormans (51),
- Louise Michel, héroïne de la Commune de Paris, 1830-1905, née à Vroncourt-la-Côte (52),
- Pierre Pérignon dit Dom Pérignon, moine bénédictin, 1638-1715, né à Sainte-Ménéhould (51),
- Albert Uderzo, dessinateur, 1927, né à Fismes (51),
- Urbain II, troisième pape français, 1042-1099, né à Chatillon-sur-Marne (51),
- Urbain IV, cinquième pape français, 1195-1264, né à Troyes (10),
- ...

b) La main et l'outil : ouvriers, artisans et paysans

Depuis des générations, les travailleurs ont produit une véritable pensée populaire qui a pu s'exprimer, par exemple au travers de la Bibliothèque Bleue de Troyes, mais aussi des confréries. Un certain nombre des sites sont emblématiques de cette pensée mais aussi de l'évolution des procédés de fabrication ou de production : la maison de l'outil et de la pensée ouvrière de Troyes, le musée de la mémoire paysanne à Estissac, le musée de la Bertaugue à Somme-Vesle, l'éco-musée du linge à Montcy-Notre-Dame et enfin le musée du folklore et de la Chee à Heiltz-le-Maurupt.

Il ne faut pas oublier, dans cette énumération la plupart des grands musées de notre région, en particulier le musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières qui offre une session sur l'outil très intéressante, non plus que les musées d'artisanat et du savoir-faire, comme :

- le musée de la métallurgie à Bogny-sur-Meuse (08). L'histoire de la métallurgie ardennaise y est décrite à l'aide d'une vitrine technologique avec des espaces interactifs,
- le Musée du Feutre à Mouzon (08) aborde trois domaines : l'histoire du feutre (avec une grande collection de feutres orientaux), le feutre industriel (avec notamment une chaîne de fabrication), et la création contemporaine à base de ce textile,
- le musée du cristal à Bayel (10) reprend l'histoire du verre et du cristal de l'antiquité à nos jours,
- le musée de Vauluisant à Troyes (10). Plus de 5 000 produits textiles y sont exposés,
- le musée de la tuile et de la terre cuite à Pargny-sur-Saulx (51) expose 250 pièces en terre cuite : de la tégula romaine à la tuile mécanique en passant par les tuiles chatières, faitières et les objets décoratifs de toiture,
- le Pré en bulles à Trépail (51). On peut y découvrir, à travers une scénographie, les légendes et les secrets qui font du champagne, le roi des vins,
- le musée de la coutellerie à Nogent (52). Y sont présentés du plus petit couteau du monde aux instruments chirurgicaux les plus sophistiqués,
- les compagnons de l'histoire à Osne-le-Val (52). Ce musée présente l'histoire et les techniques anciennes de fonderie.

c) Le vin

Historiquement, la Champagne a commencé par produire des vins tranquilles, non effervescents, des vins clairs appelés aussi « nature ».

On les trouve encore aujourd'hui sous deux appellations :

- les Coteaux Champenois (rouges, blancs ou rosés), dont les plus célèbres sont produits sur les communes de Bouzy, Vertus et Damery dans le département de la Marne,
- le Rosé des Riceys, produit exclusivement sur la commune des Riceys, dans le Département de l'Aube. A noter que Les Riceys est la seule commune viticole de France à posséder trois appellations contrôlées (AOC) : Champagne, Côteaux Champenois et Rosé des Riceys.

Ce n'est qu'à la fin du XVII^{ème} que le vin devient effervescent.

Aujourd'hui, avec plus de 300 millions de bouteilles vendues en 2012, le vin de champagne traverse les siècles.

En référence à la main et l'outil, les confréries vineuses trouvent leur origine à la fin du XII^{ème} siècle. Parmi elles, on citera :

- la confrérie des vigneronns de Sézanne en Champagne à Sézanne (51),
- la confrérie des Echevins de Bouzy à Bouzy (51),

- la confrérie de l'Ordre des coteaux de Champagne à Reims (51),
- l'ordre des pieds de vigne champenois à Reims (51),
- la commanderie du Saulte Bouchon Champenois à Celles sur Ource (10),
- la confrérie des vigneron des coteaux de Coiffy (52).

Actuellement, cinq circuits proposent aux touristes une découverte des territoires viticoles, du patrimoine historique et des visites chez les producteurs (Aube-Marne) :

- Route du Champagne : Massif Saint Thierry
- Route du Champagne : Montagne de Reims
- Route du Champagne : Vallée de la Marne
- Route du Champagne : Côte des Blancs
- Route du Champagne : Côte des Bar,
- Routes du Champagne : Côteaux vitryats.

Plusieurs musées du vin s'intéressent au travail de la vigne et du vin :

- la maison de la vigne à Essoyes (10),
- le musée de la vigne et du vin au Mesnil-sur-Oger (51),
- le phare de Verzenay, musée de la Vigne à Verzenay (51),
- le musée de la cave et des métiers du Champagne à Epernay (51),
- le musée de l'archéologie et du vin de champagne à Epernay (51) abrite un patrimoine remarquable sur l'histoire du champagne. De plus, il expose une des plus importantes collections d'archéologie nationale, rappelant ainsi que, dans le patrimoine informel, l'archéologie de Champagne-Ardenne est une pièce maîtresse de l'histoire nationale,
- le musée de la vigne et du vin à Argentalles (52).

d) La gastronomie

La gastronomie champardennaise révèle des produits du terroir et des spécialités locales qui dénotent un savoir-faire ancestral.

Les *andouillettes de Troyes* ont acquis une renommée mondiale. Les *pieds de cochon de Sainte-Ménéould* sont une véritable curiosité charcutière. Les *brochets de l'étang du Der* sont réputés et souvent saucés au Champagne. La *potée champenoise* ou *joute* est cuisinée notamment à base de chou et de lard. La *truffe grise de Haute-Marne* surnommée « joyau des bois » est récoltée dans la région de Chaumont. La *choucroute cuisinée au champagne* est une spécialité auboise. La *moutarde* et le *vinaigre de Reims* sont élaborés à partir du vin de Champagne.

L'assiette à fromage est notamment constituée du célèbre *Chaource*, du *Langres* et du *cédré de Champagne*.

Pour le dessert, on notera les *biscuits roses de Reims*, le *pain d'épices de Reims*, les *bouchons de champagne au chocolat*, la *galette au sucre*, le *gâteau mollet* et les *croquignoles de Reims*.

Concernant les liqueurs et eaux de vie, on retiendra le *marc de champagne*, le *ratafia*, la *prunelle de Troyes* et le « *rubis* » de *groseille*.

Comme pour le vin, les confréries sont nombreuses. Parmi elles :

les confréries du jambon sec des Ardennes à Arreux (08), de la tarte à l'oignon de Givet (08), la confrérie des Tastes fromages de Langres (52)...

Quelques musées sont relatifs à la gastronomie comme le musée du fromage à Chaource (10) et le musée de l'escargot à Try-Dormans (51).

N'oublions pas les restaurants étoilés au Guide Michelin.

Parole d'acteur

Il n'existe pas de document unique recensant l'ensemble du patrimoine régional.

B) LA CHAMPAGNE-ARDENNE LABELISÉE

1) Les labels nationaux patrimoniaux

a) Le label « Parc Naturel Régional » – PNR

Créés en France par un décret en date du 1^{er} mars 1967, les PNR ont pour but «*de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement*».

La Champagne-Ardenne compte trois parcs naturels régionaux :

- le PNR de la Forêt d'Orient,
- le PNR de la Montagne de Reims,
- le PNR des Ardennes.



b) Le label « Forêt d'Exception »

L'Office national des forêts a créé un label national, identifié par la marque déposée Forêt d'Exception, destiné à faire connaître et à valoriser le patrimoine forestier dans une démarche d'exemplarité en matière de développement durable. Ce label consacre les valeurs patrimoniales du site, la qualité du projet et sa réalisation.

La « Forêt d'Exception » constitue un territoire privilégié d'innovation et d'expérimentation pour de nouvelles pratiques d'accueil et de tourisme durable, de gestion des milieux, de gestion sylvicole adaptée aux enjeux. Le transfert d'expériences sur les massifs forestiers «ordinaires» constitue l'un des objectifs.

L'Office national des forêts vient de demander l'obtention du label pour les trois forêts domaniales de la Montagne de Reims. Le 2 mai dernier, le protocole du contrat de projet a été signé. Le 11 juin, le comité de pilotage a validé les actions de mise en œuvre du label.



c) Le label « Jardin remarquable »

Dans le cadre de sa politique de promotion des parcs et jardins, le Ministère de la Culture et de la Communication a créé, en 2004, le label « Jardin remarquable », attribué pour cinq ans et renouvelable.

Ce label ne constitue pas un outil de protection des parcs et jardins mais est un



outil de valorisation. Il s'agit d'un label de qualité, matérialisé par la présence d'une plaque avec le logo « jardin remarquable », et destiné à indiquer à tout visiteur que le parc ou le jardin en question possède des qualités intrinsèques évidentes et reconnues officiellement quant à sa composition, son rapport à l'environnement, ses éléments remarquables, son intérêt botanique, son intérêt historique éventuel et son bon état d'entretien.

A ce jour, 382 jardins ont obtenu le label en France, dont **11 en Champagne-Ardenne** :

- Aube :
 - Barberey-Saint-Sulpice : parc et jardin du château de Barberey-Saint-Sulpice,
 - La Motte-Tilly : parc et jardin du château de La Motte-Tilly,
 - Marnay-sur-Seine : jardin botanique de Marnay-sur-Seine,
 - Pargues : jardin du prieuré de Pargues.

- Marne :
 - Châlons-en-Champagne : petit Jard,
 - Épernay :
 - Jardin de l'Hôtel de Ville,
 - Parc de l'Horticulture,
 - Nanteuil-la-Forêt : jardin botanique de la Presle,
 - Sézanne : Entre cour et jardin.

- Haute-Marne :
 - Bourmont : parc des Roches,
 - Joinville : Grand Jardin,
 - Thonnance-lès-Joinville : jardin de mon moulin.

d) Le trophée du « département fleuri »

La Marne, quatre fois lauréate (en 1997, 2002, 2007 et 2013) du trophée national de « département fleuri » est le département le plus fleuri de France avec 167 villes et villages classés de une à quatre fleurs.



e) Le label « Vignobles et découvertes »

Ce label œnotouristique a été créé en 2009 par les Ministères du tourisme et de l'agriculture. Il récompense les territoires viticoles engagés dans une démarche touristique et de découverte du patrimoine viticole.

En Champagne, on compte six destinations touristiques en avril 2013 :

- la Côte des Bar,
- les Côteaux du Sézannais,
- les Côteaux Sud d'Épernay et Côte des Blancs,
- le Massif de Saint Thierry, vallée de l'Ardre,
- la Montagne de Reims,
- la Vallée de la Marne.



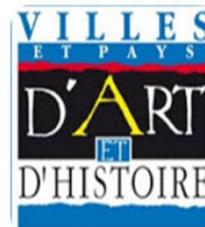
Elles portent à 36 le nombre de destinations labellisées « Vignobles et Découvertes » sur le territoire national. 429 prestataires ont obtenu la labellisation grâce à leur engagement à la

charte de qualité nationale de « Vignobles & Découvertes » dans des domaines d'activités multiples comme les visites de caves, les hébergements, les loisirs, le patrimoine, les musées, les agences de voyage et les offices de tourisme.

f) Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » est attribué par le ministère de la culture et de la communication, depuis 1985, à des collectivités locales qui souhaitent valoriser leur patrimoine, favoriser la création architecturale et promouvoir la qualité dans les espaces bâtis ou aménagés.

Cette volonté se traduit par la mise en œuvre d'une convention « Ville d'art et d'histoire » ou « Pays d'art et d'histoire », élaborée en concertation avec les communes. Elle définit des objectifs précis et comporte un volet financier.



En Champagne-Ardenne, cinq villes bénéficient du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire – VPAH :

- Ardennes :
 - Sedan.
- Aube :
 - Troyes.
- Marne :
 - Châlons-en-Champagne,
 - Reims.
- Haute-Marne :
 - Langres.

Dans les Ardennes, Charleville-Mézières est candidate pour rejoindre ce réseau.

g) Le label « Petites cités de caractère »

Ce label créé en Bretagne en 1977 s'est étendu ensuite dans d'autres régions comme les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne. Il « vise à mettre en valeur l'authenticité et la diversité du patrimoine de certaines petites communes (moins de 6 000 habitants) dotées d'un bâti architectural de qualité et cohérent ».



En Champagne-Ardenne, quatre communes sont homologuées :

- Marne :
 - Sainte Ménehould, capitale de l'Argonne.
- Haute-Marne :
 - Bourmont, un belvédère dans un écrin de verdure,
 - Chateauvillain, la médiévale,
 - Vignory, une architecture marquée par l'Histoire.

h) Le label « Patrimoine XX^{ème} siècle »

Institué en 1999 par le ministère de la culture et de la communication, le label Patrimoine XX^{ème} siècle (circulaire du 25 octobre 1999 remplacée par la circulaire du 1er mars 2001) est destiné à faire connaître les édifices ou ensemble d'édifices les plus significatifs de ce siècle en matière d'architecture et d'urbanisme.



En Champagne-Ardenne, une liste de 46 édifices a été établie par la délégation de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites – CRPS – le 14 septembre 2000.

Une autre liste de 10 édifices a été retenue par la Commission supérieure des Monuments historiques.

Actuellement, **16 labels ont été attribués ou sont en cours d'attribution.**

- Ardennes :
 - Ballay : église (mairie – école),
 - Charleville-Mézières : église Sainte Jeanne d'Arc,
 - Charleville-Mézières : bâtiment EDF,
 - Charleville-Mézières : Palais de justice,
 - Charleville-Mézières : mairie de Mézières,
 - Charleville-Mézières : lycée Sévigné,
 - Revin : cité-jardin Faure,
 - Revin : passerelle d'Orzy,
 - Revin : pont de Fumay,
 - Vouziers : mairie.

- Marne :
 - Châlons-en-Champagne : ancien tri postal,
 - Dormans : chapelle de la reconnaissance,
 - Dontrien : église, mairie, poste et école,
 - Reims : hall de la gare SNCF,
 - Reims : Comédie de Reims.

- Haute-Marne :
 - Chaumont : les « Silos »/Maison du livre et de l'affiche.

2) Les labels internationaux

a) Le label « Patrimoine mondial de l'Humanité » (UNESCO)

L'objectif de ce label, fondé lors de la conférence générale de l'UNESCO le 16 novembre 1972, est de cataloguer, nommer et conserver les sites culturels ou naturels d'importance pour l'héritage commun de l'humanité. En octobre 2006, 184 États membres avaient ratifié la convention.

À l'issue de la 32^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Québec du 2 au 10 juillet 2008, 878 biens y étaient inscrits (679 dits culturels, 174 dits naturels et 25 dits mixtes), répartis dans 145



Etats. Lors de cette dernière session, douze sites majeurs des fortifications de Vauban ont été inscrits. L'œuvre de « Le Corbusier » dans le monde sera le prochain dossier déposé par l'Etat français au titre des biens culturels.

La Champagne-Ardenne compte 5 sites classés au patrimoine mondial par l'Unesco.

Il s'agit de **trois sites historiques de la ville de Reims** :

- la Cathédrale Notre-Dame,
- l'ancienne Abbaye (et la Basilique) Saint-Rémi,
- le Palais du Tau de Reims,

ainsi que **deux étapes sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle** :

- la Collégiale Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-en-Champagne,
- la Basilique de l'Epine.

Actuellement, l'association Paysages du Champagne organise et élabore le dossier de candidature intitulé « **Coteaux, Maisons et Caves de Champagne** au Patrimoine Mondial de l'Unesco dans l'espoir d'une sélection par la France en 2015.

b) Le label « Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité » (UNESCO)

Adoptée, la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été ratifiée par la France (loi n° 2006-791 du 5 juillet 2006).

Sa finalité est la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui peut être mise en œuvre de multiples manières (recherche, documentation, transmission, protection, éducation, valorisation, revitalisation).

En Champagne-Ardenne, la Ville de Troyes s'est portée candidate sur le thème : « *Troyes, foyer exemplaire de la culture et de la pensée occidentales aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles* ». Cette candidature s'appuiera en particulier sur les œuvres de Chrétien de Troyes, de Rachi et de Bernard de Clairvaux qui témoignent de l'histoire et de l'identité culturelle de l'Occident médiéval.



c) Le label "Registre Mémoire du Monde" de l'UNESCO

« **Mémoire du monde** » est un programme créé en 1992, sous l'égide de l'UNESCO, visant à sensibiliser la communauté internationale à la richesse du patrimoine documentaire, à la nécessité d'assurer sa conservation pour les générations futures et à le rendre accessible à un large public.

En Champagne-Ardenne, la Bibliothèque de l'Abbaye cistercienne de Clairvaux, dossier initié par la Ville de Troyes, a rejoint, le 28 juillet 2009, la liste prestigieuse des 193 éléments du patrimoine documentaire inscrits sur le Registre de la Mémoire du Monde de l'UNESCO.



d) Le label « Patrimoine européen »

Le label « Patrimoine européen » a été lancé à Berlin en février 2007 par l'Union européenne, à l'instigation de la Commission européenne et du ministère français de la Culture et de la Communication.

Ce label vise à mettre en valeur la dimension européenne des biens culturels, monuments, sites naturels ou urbains et des lieux de mémoire, témoins de l'histoire et de l'héritage européen.

Il inclut le patrimoine contemporain et le patrimoine immatériel.

Son ambition est de renforcer le sentiment d'adhésion des citoyens de l'Europe à une identité européenne commune et de favoriser leur sentiment d'appartenance à un espace culturel commun.

59 sites européens dont 4 en France se sont vu attribuer ce label.



La Ville de Troyes a obtenu le label en mai 2010 au titre de « *Troyes, capitale européenne de la maille aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : centre de l'économie et de l'industrie textile du département de l'Aube, innovant et rayonnant, au cœur de l'Europe* ». Cette candidature s'appuyait sur les lieux, les architectures, les collections et les savoir-faire emblématiques d'une histoire et d'une culture industrielle et européenne liées aux progrès techniques, aux échanges commerciaux et aux avancées sociales.

Les trois autres sites français sont l'Abbaye de Cluny (71), la Maison de Robert Schumann à Scy-Chazelles (57) et la cour d'honneur du Palais des Papes à Avignon (84).

3) Les Maisons des Illustres

Le label Maisons des Illustres, lancé en septembre 2011, permet de signaler au public les lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire des femmes et des hommes qui les ont habités et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Les Maisons des Illustres regroupent des lieux de mémoire permettant de mieux relier l'histoire locale et l'histoire nationale, l'intime et le collectif.

Elles révèlent le rôle joué par les acteurs politiques, religieux, scientifiques et artistiques dont le ministère de la Culture et de la Communication entend faire reconnaître la dimension culturelle.



171 lieux d'histoire et de mémoire sont désormais labellisés en France, dont **cinq en Champagne-Ardenne**.

Trois lors de la première campagne :

- Ardennes :
 - la Maison d'Arthur Rimbaud à Charleville-Mézières.
- Aube :
 - l'Atelier de Pierre-Auguste Renoir à Essoyes.

- Haute-Marne :
 - la Boisserie (Maison du Général de Gaulle) à Colombey les deux Eglises.

Deux lors de la dernière campagne, achevée en mars 2012 :

- Ardennes :
 - le musée Verlaine à Juniville.
- Haute-Marne :
 - le Château de Cirey (Emilie de Breteuil, marquise du Châtelet) à Cirey-sur-Blaise.

4) Les restaurants réputés

La Champagne-Ardenne compte actuellement neuf restaurants étoilés au guide Michelin :

- Marne :
 - « Jacky Michel » à Châlons-en-Champagne : 1 étoile du Guide Michelin 2011, 16/20 au Gault Millau, 2 étoiles au Bottin Gourmand,
 - Restaurant « Les Berceaux » à Epernay : 1 étoile du Guide Michelin 2011,
 - « Château des Crayères » à Reims : 2 étoiles au Guide Michelin 2012,
 - « Le Foch » à Reims : 1 étoile Guide Michelin depuis 2003,
 - « Le Millénaire » à Reims : 1 étoile au Guide Michelin 2011,
 - « L'Assiette champenoise » à Tinquieux : 2 étoiles au Guide Michelin 2011,
 - « Le Grand Cerf » à Villers-Allerand : 1 étoile au Guide Michelin 2011,
 - Hostellerie « La Briqueterie » à Vinay : 1 étoile au Guide Michelin depuis 2007.
- Haute-Marne :
 - L'Hostellerie « La Montagne » à Colombey-les-Deux-Eglises : 1 étoile au Guide Michelin 2011.

Mais il ne faut pas oublier les autres labels : Gault Millau, Bottin Gourmand, Logis de France et même le Routard pour les plus petits budgets.

A RETENIR

UN PATRIMOINE REMARQUABLE PAR SA DIVERSITÉ ET SA RICHESSE

- Ses espaces naturels sont riches et diversifiés, avec des forêts qui offrent des possibilités de randonnées et de partie de chasse,
- La Champagne-Ardenne est la région de France la plus riche en vitraux historiques,
- La sculpture champenoise est l'une des plus riches de France par sa variété et son abondance,
- Les édifices religieux sont notamment constitués par quatre imposantes cathédrales et des églises à pans de bois, une douzaine d'abbayes cisterciennes...,
- L'ordre des Templiers a été fondé par Hugues de Payns, chevalier champenois,
- Sa forte tradition industrielle se traduit par la présence de nombreux bâtiments industriels, souvent à l'abandon suite aux mutations économiques ; elle est aussi le berceau des maisons à succursales multiples,
- De nombreux lieux de mémoire et un patrimoine militaire riche, un ambitieux patrimoine fortifié, de nombreux châteaux...,
- Des personnes illustres sont nées en région,
- Aux côtés des musées d'art et d'histoire, des musées à thème,
- Un vin qui traverse les siècles et connu à travers le monde,
- Une gastronomie qui révèle des produits du terroir et des spécialités locales.

LES LABELS ATTRIBUES (À LA DATE DU 1^{ER} JANVIER 2013)

Des labels nationaux :

- Le label « Parc Naturel Régional » : la Champagne-Ardenne compte trois PNR,
- Le label « Forêt d'exception » : l'Office nationale des forêts vient de demander l'obtention du label pour les trois forêts domaniales de la Montagne de Reims,
- Le label « Jardin remarquable » : 11 jardins sont labellisés en Champagne-Ardenne,
- Le trophée national de « département fleuri » est attribué au département de la Marne,
- Le label « Vignobles et découvertes » : six destinations touristiques et 429 prestataires ont obtenu ce label,
- Le label « Villes et pays d'art et d'histoire » : cinq villes champardennaises en bénéficient,
- Le label « Petites cités de caractère » : quatre communes sont homologuées,
- Le label « Patrimoine du XX^{ème} siècle » : 16 labels ont été attribués ou sont en cours d'attribution,
- Le label « Maison des illustres » : cinq lieux d'histoire et de mémoire sont labellisés en Champagne-Ardenne.

Des labels internationaux :

- Le label « Patrimoine mondial de l'Humanité » (UNESCO) : cinq sites sont classés,
- Le « patrimoine culturel immatériel de l'Humanité » : la Ville de Troyes s'est portée candidate,
- Le label « Registre Mémoire du Monde » de l'UNESCO : la Bibliothèque de l'Abbaye cistercienne de Clairvaux a été labellisée,
- Le label « patrimoine européen » : la Ville de Troyes a obtenu ce label en mai 2010.

Des restaurants réputés :

- La Champagne-Ardenne compte neuf restaurants étoilés.

**Développer le tourisme de patrimoine
en Champagne-Ardenne**
Une région d'histoire tournée vers l'avenir

AVIS

Président : Philippe GERMAIN

Séance plénière du **25 octobre 2013**

**LE TOURISME, UNE INDUSTRIE À DÉVELOPPER
EN CHAMPAGNE-ARDENNE PAR LA
VALORISATION DE SON PATRIMOINE.**

Le CESER, dans son rapport « prospective régionale » présenté le 6 novembre 2012 écrivait : **"La région Champagne-Ardenne a besoin d'une stratégie de développement économique claire, lisible, visible, partagée par les différents acteurs politiques, économiques et sociaux, les véritables décideurs de l'avenir de notre territoire régional"**. Cette affirmation est particulièrement pertinente en matière de tourisme.

La région Champagne-Ardenne possède en effet de très nombreux atouts. Le nom même du produit phare de notre région, le champagne, est connu dans le monde entier. S'il est synonyme de fête et de pétillance, il reste beaucoup d'efforts à faire en termes de communication afin que davantage de personnes l'identifient au territoire de sa production.

"Tout en restant prédominante, la recherche de dépaysement, de délassement est complétée par une recherche de sens, d'expérience, de lien avec l'environnement... On a également assisté à l'émergence d'un tourisme qui se base sur d'autres éléments que les atouts naturels, patrimoniaux du territoire comme l'animation, l'événementiel (festivals, activités sportives, foires), la mise

Rapporteur : Christophe GIRARDIN

**Avis adopté à l'unanimité
1 refus de vote**

en tourisme du patrimoine non muséal (œnotourisme, tourisme industriel, ..), ou encore le développement d'un lien fort avec le commerce. L'offre touristique, pour répondre aux attentes, doit mettre en valeur, de façon complémentaire, l'ensemble de ces éléments sur un territoire. Cela implique que l'offre d'un territoire doit perpétuellement se renouveler, « s'animer »". C'est ce que le CESER écrivait dans son rapport sur la prospective.

Tout territoire est potentiellement touristique de par la diversité de ses visiteurs et la variété de leurs intérêts pour un tourisme diversifié. Ceci implique la multiplication des acteurs du tourisme : office de tourisme, comité départemental du tourisme, comité régional du tourisme, voyagistes... Or, le CESER constate qu'il n'y a pas de véritable synergie entre l'ensemble des acteurs. La Recherche-Développement reste un point faible en matière de tourisme.

L'offre, si elle existe sur les sites dédiés au tourisme, paraît confuse. La Région doit pouvoir se positionner comme coordonnateur afin de mettre en cohérence la politique du tourisme en Champagne-Ardenne. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie régionale, une stratégie partagée afin de faire des objectifs divergents les uns des autres, un intérêt commun : le développement économique. Cette stratégie devrait pouvoir s'articuler

autour de trois grandes lignes de force.

A. FAIRE CONNAÎTRE POUR DONNER ENVIE.

L'industrie du tourisme repose avant tout sur une communication qui donne envie de venir, de rester et de revenir.

Le champagne est une chance pour la Champagne-Ardenne. Il doit sans doute être mis en avant, mais doit aussi permettre de faire découvrir toutes les autres richesses de notre territoire !

- Avec l'ensemble des partenaires, il convient d'élaborer une stratégie de communication dans et hors de la Champagne-Ardenne en invitant, par exemple, la presse étrangère à venir découvrir la région dans des opérations thématiques.
- Il faut donc adopter une démarche orientée client de qualité en valorisant le territoire, ses habitants, ses labels, en communiquant sur les grands événements sans oublier le tourisme commercial, ni les parcs d'attraction, et en développant le tourisme social, particulièrement en soutenant ses projets d'activité.
- Pour être efficace, la communication doit être simple. Elle doit être ciblée en fonction des atouts de la Champagne-Ardenne et être diversifiée à partir des attentes des clients de façon à attirer des prospects potentiels.
- Les supports de communication doivent être multiples : internet, réseaux sociaux, affiches publicitaires grand format, flyers, et viser les lieux de passage comme les aéroports, (ne pas négliger Vatry), les gares, les aires de repos autoroutières, les centres des congrès, les colloques, les séminaires...
- Comme d'autres régions, il faut avoir des

publicités régulières en variant les thèmes, par exemple des publi-reportages, dans les revues destinées aux touristes ou au grand public.

- Dans le respect des compétences de chacun, il est impératif de mettre en cohérence la signalétique touristique sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne (charte graphique - logo).

B. FAIRE D'UNE RÉGION DE PASSAGE, UNE RÉGION DE COURT ET MOYEN SÉJOUR.

La région Champagne-Ardenne est une région interface, son réseau de transport est cohérent et permet de la traverser facilement. L'enjeu est d'amener les passants à s'arrêter et à rayonner. La communication sur les voies de passage jouera un rôle essentiel dans cette démarche.

Dans le respect de la réglementation sur la signalétique, l'animation culturelle et touristique, elle devra prendre en considération les offres patrimoniales (approche circuits, approche thématique) et dans la mesure du possible les offres d'hébergement.

- Il sera nécessaire de créer des synergies entre le patrimoine monumental et le patrimoine informel et de travailler avec les professionnels du tourisme pour que l'offre d'hébergement soit davantage liée à une offre gastronomique et/ou œnologique et en liaison avec les grands événements culturels.
- Il faut réfléchir, avec les acteurs, à des offres « package » complètes sur des thématiques qui se renouvellent et qui peuvent intéresser à la fois une clientèle individuelle, familiale et collective en s'adressant par exemple aux tours opérateurs étrangers.
- Des circuits sont proposés par les

différents acteurs du tourisme s'appuyant sur des patrimoines locaux. Il serait sans doute intéressant de créer des réseaux de circuits, là encore, en diversifiant l'offre d'hébergement : hôtel, appart hôtel, chambre d'hôte, accueil à la ferme, gîte, camping, village vacances, maison familiale ..., associée à la gastronomie tout en valorisant la qualité d'accueil en Champagne-Ardenne.

- La recherche et développement en sciences humaines et sociales sur les questions du tourisme est une dimension qui doit être privilégiée.

C. SE SAISIR DES ÉVÉNEMENTS DANS UNE DÉMARCHE DE VALORISATION DU TERRITOIRE.

Dans sa communication, il est nécessaire que la Région prenne appui de façon plus marquée sur des événements de portée internationale comme le festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières dans les Ardennes, le festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der en Haute-Marne, les Flâneries musicales de Reims dans la Marne, les Nuits de Champagne à Troyes dans l'Aube. Il s'agit en effet, pour le CESER, de passer d'une logique de soutien à une logique d'appropriation avec la mise en place d'un plan de communication qui sache prendre appui sur ces événements de rayonnement international qui sache lier l'identité régionale à ces manifestations culturelles entre arts de la scène, nature et culture musicale. On peut citer Elektricity à Reims, Rêves de couleurs à la Cathédrale de Reims, le Chien à Plumes à Villegusien-le-Lac en Haute-Marne, le Cabaret Vert à Charleville-Mézières, mais aussi des événements commerciaux comme la foire de Châlons-en-Champagne, l'une des grandes foires de province sans oublier les foires de Troyes, de Sedan et les différents

salons.

- Ces manifestations régulières devraient pouvoir être une porte sur la Champagne-Ardenne dès lors qu'elles participeraient de la stratégie de communication et de la politique du tourisme de la région. Il est important que les habitants de Champagne-Ardenne s'approprient ces grands événements comme des manifestations de l'esprit champardennais.

- 2014-2018, une chance pour la Champagne-Ardenne ? Au-delà des événements récurrents, la Champagne-Ardenne bénéficie d'expositions ponctuelles (le Beau XVIème siècle) ou de célébrations importantes à rayonnement international. Le rapport du CESER sur le tourisme de mémoire « *La Champagne-Ardenne : une terre d'histoire qui se tourne vers l'avenir* », présenté le 7 décembre 2012, a démontré que la Région avait une opportunité unique à saisir pour transformer les commémorations de la Grande Guerre en un tourisme de mémoire permanent. Ce rapport, qui a été remarqué, ne semble pas avoir encore été pleinement pris en compte par l'Assemblée à laquelle il était destiné.

- En 2014, entre autres, la Champagne-Ardenne accueillera le Congrès national des Sociétés Savantes. Il y a, sans aucun doute, des événements majeurs à dimension nationale prévus en Champagne-Ardenne. Il est nécessaire de s'interroger sur la manière de valoriser la Champagne-Ardenne au travers de ces événements importants. Un recensement thématique de l'ensemble des manifestations doit pouvoir être présenté dans un calendrier régional, en association avec des propositions de visites ou dégustations.

- La Région bénéficie de structures musicales exceptionnelles, comme Akadêmia, qui ne sont pas suffisamment valorisées, ni identifiées comme champardennaises. Cette dimension est encore à travailler.

L'activité liée au tourisme est majeure dans l'économie nationale. La France est la première destination mondiale en termes de fréquentation touristique. La Champagne-Ardenne, traversée par des flux touristiques importants, n'est pas une destination touristique.

Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit identifiée à la hauteur de ses atouts comme un territoire « monde » et profite ainsi du développement de l'industrie touristique. Pour cela, il faut s'engager résolument dans une stratégie politique du développement touristique au niveau régional.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISES

| | |
|------------|--|
| C.E.S.E.R. | Conseil Economique, Social et Environnemental Régional |
| C.R.T. | Comité Régional du Tourisme |
| D.R.A.C. | Direction Régionale des Affaires Culturelles |

BIBLIOGRAPHIE - SITOTHEQUE

| | |
|--|---|
| Champagne au pluriel – Un espace, une histoire, un vin, une région | Joseph Garnotel |
| Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne | sous la direction de Gracia Dorel-Ferré |
| Le patrimoine industriel des Ardennes | Les indicateurs du patrimoine |
| Le patrimoine industriel de l’Aube | Les indicateurs du patrimoine |
| Le patrimoine industriel de la Marne | Les indicateurs du patrimoine |
| Le patrimoine de la Haute-Marne | Les indicateurs du patrimoine |
| Champagne-Ardenne – Guides bleus | |
| Dossier de presse – juin 2013 consacré au label national « Vignobles & Découvertes » | Champagne-Ardenne Tourisme |
| Histoire et Tourisme – Nouveaux regards, nouveaux projets- | Atout France |

.....

www.paleo-albien.com

www.tourisme-champagne-ardenne.com/faune/les-incontournables/le-monde-vegetal/Tufiere-Rolampont.aspx

www.vireux-molhain.fr/wordpress/?page_id=57

www.lacaveauxcoquillages.fr/la-cave-aux-coquillages/accueil.html

www.orcca.fr/fr

www.tourisme-champagne-ardenne.com

www.culture.gouv.fr

www.leroy-goulet-turpin.com

www.cuisinealafrancaise.com

fr.wikipedia.org

www.atout-france.fr

ANNEXES

Annexe 1 Composition du groupe de travail

Annexe 2 Les personnes auditionnées

Annexe 3 Critères d'évaluation

Annexe 1 Composition du Groupe de travail

Pour mener à bien cette autosaisine, le CESER a mis en place un groupe de travail composé de 15 membres et un comité de pilotage composé de six membres du groupe de travail.

Le **groupe de travail** était composé des personnes suivantes :

| Membre | Organisme représenté au CESER |
|----------------------|--|
| Christian BLANCKAERT | Union Professionnelle Artisanale Régionale |
| François CLAVERIE | Comité Régional C.G.T. |
| Michel DEHU | C.R.A.J.E.P. |
| Coraline FURIGO | Union Régionale C.G.T.-F.O. |
| Hervé GABET | Comité Régional de Liaison de la Mutualité |
| Philippe GERMAIN | Personnalité Qualifiée |
| Christophe GIRARDIN | Comité Régional de la F.S.U. |
| Jack GRODARD | Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie |
| Gérard LABRUNE | Union Régionale C.G.C. |
| Bruno MALTHET | Union Régionale C.F.D.T. |
| Francis PAILLARD | Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat |
| Jean-Claude RENARD | Association Régionale des Industries Agro-alimentaires et Fédération Régionale des Coopératives Agricoles |
| Michel RUDENT | Section Régionale de l'Union Nationale des Associations des Professions Libérales et Section Régionale de la Chambre Nationale des Professions Libérales |
| Michèle SEVERS | C.R.E.S.C.A. |
| Armande SPILMANN | Personnalité Qualifiée en matière d'environnement et de développement durable |
| Patrick TASSIN | Président du CESER – Invité permanent |

Le **comité de pilotage** réunissait :

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Philippe GERMAIN, Président | Michel DEHU |
| Christophe GIRARDIN, Rapporteur | Gérard LABRUNE |
| Christian BLANCKAERT | Michel RUDENT |
| Patrick TASSIN, Invité permanent | |

Martine BERCAIRE, chargée de mission, Stéphane GALLOU, documentaliste et Evelyne MARTIN, assistante au CESER ont soutenu le Groupe de travail et le Comité de pilotage dans leurs travaux.

Annexe 2 Les personnes auditionnées

Le Groupe de travail a rencontré :

| | |
|----------------------------------|--|
| Monsieur Bertand BILLEREY | Président du Syndicat National des Agences de Voyages |
| Monsieur Jean-François BOULANGER | Doyen de l'U.F.R. de Lettres et de Sciences Humaines de Reims |
| Madame Marie DELAPLACE | Professeur à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée |
| Monsieur Xavier DE MASSARY | Chef de service de l'Inventaire du patrimoine – Région Champagne-Ardenne |
| Monsieur Patrick DEMOUY | Professeur d'histoire médiévale à l'Université Reims Champagne-Ardenne (URCA), Membre du Conseil de laboratoire du Centre d'Etudes et de Recherche en Histoire Culturelle (CERHIC) |
| Monsieur Yves DESFOSES | Conservateur régional de l'archéologie |
| Madame Gracia DOREL FERRE | Présidente Fondatrice de l'Association pour le Patrimoine Industriel de Champagne-Ardenne (APIC) |
| Madame Elsa GATELIER | Doctorant en Sciences Economiques – Patrimoine vitivinicole, oenotourisme et développement territorial |
| Monsieur Roger GONY | Président du Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) |
| Monsieur Loïc HERVE | Trésorier de l'APIC |
| Monsieur Didier KRIEG | Directeur-adjoint du Comité Régional du Tourisme (CRT) |
| Monsieur Jean-Paul OLLIVIER | Directeur Régional des Affaires Culturelles (DRAC) |
| Monsieur Philippe PINON GUERIN | Directeur du Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) |
| Monsieur Antoine RENARDIAS | Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Reims-Epernay, Président de la commission « tourisme » |

Monsieur Jonathan TRUILLET

Conservateur régional des monuments historiques

Monsieur Philippe WITTWER

Directeur Général de la Chambre de Commerce et
d'Industrie (CCI) de Reims-Epernay

Annexe 3 Les critères d'évaluation

A. Faire connaître et donner envie

Création d'une charte graphique identitaire (signalétique, encarts publicitaires),

Coordination entre les acteurs (communication publicitaire, signalétique d'animation culturelle et touristique),

Mise à disposition de l'ensemble de l'information sur la Champagne-Ardenne dans les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

B. Faire d'une région de passage, une région de court et moyen séjour

Création d'une charte de l'accueil,

Création d'un « pass package »,

Coordination et interconnexion des circuits.

C. Se saisir de l'événementiel dans une démarche de valorisation du territoire

Mise en place d'une communication régulière nationale et internationale à partir des événements clés de la Champagne-Ardenne,

Développement de l'interactivité des sites,

Elaboration d'un calendrier événementiel annuel, accessible à partir de toutes les portes d'entrée des organismes de tourisme et institutionnels.

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL
DE CHAMPAGNE-ARDENNE
HÔTEL DE RÉGION
5 RUE DE JÉRICO
CS70441
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

TÉL : 03 26 70 31 79

FAX : 03 26 21 69 76

MAIL : ceser@cr-champagne-ardenne.fr

SITE WEB : <http://www.ceser-champagne-ardenne.fr>